



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Direction Vie Citoyenne et Jeunesse
Service Réussir

DEC 23 - 697

Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20231122-DEC23-697-AR
Date de télétransmission : 22/11/2023
Date de réception préfecture : 22/11/2023

Publié le
22 NOV. 2023

DECISION DU MAIRE

Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle dans le cadre du Contrat Campinois de Réussite (CCR)

Le Maire de Champigny-sur-Marne ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2023-051 du conseil municipal du 22 mars 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer les décisions individuelles d'attribution d'aide exceptionnelle dans le cadre du Contrat Campinois de Réussite (CCR) ;

Considérant ce qui suit :

En application de la délibération susvisée et suite à la demande de Mme Fatima DENNOUN tendant au soutien de la commune à l'achat d'un ordinateur, il est décidé, dans le cadre du Contrat Campinois de Réussite (CCR), d'accorder une aide exceptionnelle à hauteur de 150 €.

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER dans le cadre du dispositif CCR, une aide exceptionnelle de 150€ à Mme Fatima DENNOUN et de la verser à ECODAIR pour le financement de l'achat d'un ordinateur.

ARTICLE 3 : D'INDIQUER que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 4 : DE PRECISER que la directrice générale des services de la mairie est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Champigny-sur-Marne le

Monsieur Laurent JEANNE



Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France

Transmission en préfecture, le
Publication, le

Certifié exécutoire
Le Maire

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

HÔTEL DE VILLE - 14 RUE LOUIS TALAMONI - 94507 - CHAMPIGNY-SUR-MARNE - TÉL.: 01 45 16 40 00